



DEMANDE D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE OU INTERNE DE RECRUTEMENT DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE

Session des 12 et 13 décembre 2023

Avertissement

Les pièces justificatives ne seront demandées qu'aux candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites. S'il apparaît, au vu de ces pièces justificatives, que les renseignements fournis sont inexacts, le bénéfice d'une éventuelle nomination sera perdu.

Ecrire très lisiblement et en lettres MAJUSCULES.
Cocher la ou les cases correspondant à votre situation.

Je souhaite m'inscrire au : **CONCOURS EXTERNE** ou **CONCOURS INTERNE**

Concours externe :

Epreuve écrite n°1 : Je choisis l'option suivante :

- option 1 : composition sur un sujet portant sur les aspects politiques, économiques, sociaux et culturels du monde contemporain
- option 2 : note de synthèse à partir de documents se rapportant à des problèmes généraux d'ordre juridique ou administratif

Epreuve orale n°4 : Je choisis l'option suivante :

- option 1 : finances publiques
- option 2 : droit de la fonction publique

Concours interne :

Epreuve orale n°4 : Je choisis l'option suivante :

- option 1 : finances publiques
- option 2 : droit de la fonction publique

Attention, il ne peut être coché qu'une seule case pour chacune des épreuves, ce choix ne pourra en aucun cas être modifié ultérieurement.

Commune : Pays :

Attention : les candidats au concours interne doivent obligatoirement faire établir par leur administration un état de leurs services.

L'administration demandera les pièces justificatives aux candidats admissibles et procédera, à l'issue de la publication de la liste des candidats admis, à l'examen des dossiers de candidature.

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Concours externe

L'une des deux épreuves orales d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à évaluer les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète notamment sous forme de questions portant sur des mises en situation. L'entretien débute par un exposé par le candidat de son parcours et de sa motivation à partir de la fiche de renseignement préalablement remplie par le candidat.

En cas d'admissibilité, la fiche individuelle de renseignement doit être envoyée par le candidat par voie dématérialisée, **au plus tard le 11 mars 2024**, date impérative, au service organisateur des concours à l'adresse électronique suivante :

rhg4.dsj-sdrhg@justice.gouv.fr

En cas de difficulté lors de l'envoi de la fiche individuelle de renseignement, le candidat doit contacter le pôle des recrutements du bureau RHG4 au 01.70.22.87.10 ou 01.70.22.87.62, **au plus tard le 11 mars 2024**.

Concours interne

L'une des deux épreuves orales d'admission consiste en un entretien avec le jury visant à apprécier l'expérience professionnelle du candidat, l'aptitude à exercer les fonctions de directeur des services de greffe, ses motivations et ses qualités personnelles.

L'entretien débute par un exposé du candidat sur son expérience professionnelle. Au cours de cet entretien, le candidat peut être interrogé à partir de son dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle sur des questions relatives aux connaissances administratives générales, à son environnement professionnel, aux fonctions exercées ainsi que sur des situations pratiques.

En cas d'admissibilité, le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) doit être envoyé par le candidat par lettre recommandée avec accusé de réception, **au plus tard le 14 mars 2024**, date impérative, au service organisateur des concours à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice
Direction des services judiciaires
Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau RHG4 – Pôle recrutements
13 Place Vendôme
75042 Paris cedex 01

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Avez-vous suivi une préparation spécifique à ce concours ? oui non

Quel est votre diplôme le plus élevé ?

<input type="checkbox"/> BAC, ...	<input type="checkbox"/> BAC + 2
<input type="checkbox"/> BAC +3	
<input type="checkbox"/> BAC +4	<input type="checkbox"/> BAC +5 et plus
<input type="checkbox"/> BEP, CAP, BEPC	<input type="checkbox"/> Dérogation de diplôme (3 enfants)
<input type="checkbox"/> Commission de recevabilité (demande d'équivalence)	
<input type="checkbox"/> Sans diplôme	<input type="checkbox"/> Autre :

CHOIX DU CENTRE D'EXAMEN (externe et interne)
--

Cochez la cour d'appel de votre choix dans le ressort de laquelle vous passerez les épreuves écrites :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Aix-en-Provence | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Metz |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Amiens | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Montpellier |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Basse-Terre | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nancy |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Bordeaux | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Nouméa |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Caen | <input type="checkbox"/> Cour d'appel d'Orléans |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Cayenne | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Papeete |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Colmar | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Paris |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Dijon | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Poitiers |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Douai | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Rennes |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Fort-de-France | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Grenoble | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Toulouse |
| <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Lyon | <input type="checkbox"/> Cour d'appel de Versailles |
| <input type="checkbox"/> Chambre d'appel de Mamoudzou | |

DÉPÔT DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION
--

La demande d'inscription dûment complétée doit être adressée **au plus tard le 16 octobre 2023**, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ministère de la Justice
Direction des services judiciaires
Sous-direction des ressources humaines des greffes
Bureau RHG4 – Pôle recrutements
13 Place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Fait à _____, le _____

Signature (obligatoire pour la validité de l'inscription) :